

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRESNAY-L'EVEQUE**

Date de convocation : 12/12/2022

L'an deux mil vingt-deux le seize décembre à dix-neuf heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Fresnay-L'Evêque.

Présents

M. Francis BESNARD - Mme Chantal BONNET - M. Elie CHIMIER – M. Alexandre DECOURTY – Mme Valérie FELTEN - M. Thierry LAURE - Mme Martine MINEAU - Mme Céline PERCHE – Mme Laura PLANTE - M. Marc TILLIER - M. Éric VIGIER – Mme Sabrina ZOUZOU

Absente excusée

Mme Gaëlle MINEAU donne pouvoir à Mme Céline PERCHE

Absent

M. Adrien MONVOISIN

Secrétaire de séance

Mme Laura PLANTE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT).

| Nombre de membres | | | |
|-------------------|----------|-------------------------------------|----------|
| En exercice | Présents | Qui ont pris part à la délibération | Pouvoirs |
| 14 | 12 | 13 | 1 |

**Délibération n° 2022-12-16-04
VOTE DES TARIFS DE L'EAU**

Compte tenu de l'augmentation du prix de l'eau vendue par la communauté de communes, M. le Maire propose de revoir le montant du prix de l'eau et de le réévaluer à 1,20€ le m³ soit 4.35% d'augmentation. Il propose également de modifier le prix des compteurs hors gel et de les facturer au prix réel d'achat TTC. Les autres tarifs restent inchangés.